



n° 27

LE JOURNAL DE LA VIE
DE LA COMMUNE
DE PRESINGE

LE NANT DU PARADIS



ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le numéro 27 du Nant du Paradis, 1^{ère} édition 2022.

Suite aux dernières annonces du Conseil fédéral, les mesures en vigueur jusque-là se sont assouplies et nous pouvons nous en réjouir.

Nous espérons que la vie va reprendre son cours normal, c'est-à-dire agrémentée de toutes ces activités culturelles et sportives qui nous ont tant manquées.

Sur le plan sportif, le comité d'organisation de la course pédestre est actif depuis l'été dernier pour organiser le 48^{ème} Tour de Presinge. Après deux éditions annulées, les organisateurs se réjouissent d'ores et déjà de vous retrouver le **dimanche 20 mars** pour marcher, courir ou encourager les sportifs.

Les activités culturelles quant à elles reprendront aussi et nous en reparlerons prochainement.

Quant aux activités politiques communales, Madame Marine Aymon a décidé de quitter sa fonction de Conseillère municipale en fin d'année 2021. Une nouvelle personne rejoindra le Conseil municipal dans le courant du printemps 2022, les démarches administratives liées à la procédure électorale étant en cours. Les autorités communales remercient Madame Aymon pour son engagement durant cette première partie de législature et lui adressent ses vœux les meilleurs pour son avenir professionnel.

Le développement villageois est à nouveau d'actualité suite à l'adoption du Plan Localisé de Quartier (PLQ) par le Conseil d'Etat. La phase d'avant-projet

a été engagée par les trois coopératives et par la commune, l'automne dernier, puis suivra celle du projet. La durée totale de ces phases d'étude (jusqu'à la dépose de la demande d'autorisation de construire) est estimée à environ 24 mois. Les appels d'offres d'ingénieurs et mandataires spécialisés ont également débuté.

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 24 janvier 2022, une délibération pour engager un « assistant à maître d'ouvrage » dont la mission sera d'accompagner la commune en fournissant une aide à la décision, en assurant un suivi et en organisant les appels de demandes de subventions auprès des différents fonds intercommunaux.

Le Conseil municipal devra ensuite se prononcer sur les honoraires d'étude des mandataires désignés pour l'aménagement des parties publiques (place, rue, parking).

Bien évidemment, de nombreuses séances avec les maîtres d'œuvres ponctueront le déroulement de ces étapes jusqu'à la dépose du projet en demande d'autorisation de construire.

Nous sommes confiants et heureux de reprendre ce travail titanesque qui nous amènera à la creuse des premiers logements au début de l'année 2025, bien évidemment si tout se déroule sans embûche ou contrainte. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement du projet. #

Serge Broquard
Maire

HOMMAGE À MONSIEUR HUBERT FISCHER

Monsieur Hubert Fischer nous a quittés le 27 novembre 2021 après plusieurs semaines de maladie. Par le biais de cette édition du Nant du Paradis, les autorités communales souhaitent lui rendre un dernier hommage.

Qui ne connaissait pas Hubert?

Hubert était un enfant de la commune de Presinge. Habitant de Cara, il n'a jamais quitté ce village qu'il aimait tant. Fils de vigneron, il a très rapidement repris le domaine viticole de son père. Il en a fait son activité professionnelle principale, réservant le reste de son temps à des travaux de paysagiste. Ces activités l'ont occupé toute sa vie, jusqu'à son hospitalisation. De nature travailleuse et généreuse, toutes les personnes qui l'ont côtoyé ne pouvaient que l'apprécier.

Par ailleurs, dès son plus jeune âge, il s'est passionné pour le sport, tant et si bien qu'en 1967, il fonda, avec ses amis du village, la section presingeoise de la société de gymnastique. Cette société a ensuite été rebaptisée « Tour de Presinge » dès 1974. Hubert a œuvré pour cette association jusqu'à la dernière course pédestre qui s'est déroulée le 17 mars 2019.

Toutefois, son sport favori, restait le vélo de course et il faut le relever, Hubert a été pendant plus de 10 ans coureur cycliste amateur élite !

Enfin, Hubert a aussi consacré une grande partie de sa vie et de son énergie au service de sa commune. Il a été Conseiller municipal de 1979 à 1987 puis Adjoint au Maire de 1987 à 2003. En plus de son mandat politique, Hubert s'est occupé du remaniement parcellaire de la commune pendant 20 ans en qualité de trésorier au sein du comité des améliorations foncières.

La commune de Presinge lui témoigne sa reconnaissance et sa profonde gratitude pour son dévouement sans faille et présente toutes ses condoléances à son épouse Klara ainsi qu'à ses deux enfants, Cédric et Sébastien.

Serge Broquard, Maire



C'EST ARRIVÉ À PRESINGE

Voici une rubrique relatant des anecdotes et événements présents ou passés à Presinge et alentours. L'article ci-dessous a paru dans le journal « La Suisse » le 8 juin 1963.

MIETTES D'HISTOIRE

Grave incident diplomatique

Lors de la vogue de Ville-la-Grand, le 18 août 1861, un marchand ambulant de cette ville vendait sa pacotille autour du champ de foire, qui s'étendait jusque sur territoire suisse à Carra. Le garde-champêtre de Presinge ne toléra point qu'un ressortissant étranger vendit sa marchandise sans patente. Il intervint énergiquement pour faire payer la taxe au sieur Longet, tel était le nom du forain. Ce dernier refusa et injuria le représentant de l'ordre. L'agent sentit la moutarde lui monter au nez et arrêta Longet qu'il incarcéra dans une maison à cheval sur la frontière. La population de Ville-la-Grand prit fait et cause pour son compatriote. Elle assaillit à coups de pierres la maison transformée en violon. On fit venir du renfort de Genève. A la vue des gendarmes genevois, la foule de Ville-la-Grand exigea la libération du marchand détenu non seulement à tort, mais encore dans une maison française. La police suisse fit usage de ses armes. Deux savoyards furent blessés.

Le maire de Ville-la-Grand fit rapport au sous-préfet de Saint-Julien, qui avisa la préfecture d'Annecy, laquelle informa Paris des événements. Du côté suisse, le Conseil d'Etat fut saisi de l'affaire ainsi que le département politique fédéral. Cet incident de communes-frontière eut donc des répercussions diplomatiques. Il a fallu un an de discussions pour arriver à un arrangement. Genève paya 300 francs d'indemnité au sieur Chauffat, propriétaire de la maison mise à mal par les jets de pierres et sieurs Navonne et Perroud, tous deux de Ville-la-Grand, reçurent le premier 4000 et le second 400 francs à titre de dommages-intérêts pour blessures. Pour les curieux d'histoire, voir l'ouvrage de Hansjörg Roth « Histoires des communes de Presinge et Pупlinge », édition Slatkine 2010, en vente à la Mairie, au prix de CHF 25.-.

Jean Paul Gaillard, Conseiller municipal



DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

RENCONTRES INFORMELLES À L'INITIATIVE DE LA COMMISSION « LIENS AVEC LES HABITANT-E-S »

(Cette commission est composée de membres des coopératives superficielles Quercus, Codha et Equilibre)

«Et si nous allions à notre rencontre?»

La démarche vise à inciter les Presingeois, les Presingeoises et les futurs habitant.es à tisser des relations pour ensemble, porter et accompagner le projet du nouveau quartier. Pourquoi? Pour donner vie et forme au premier éco-village dans la campagne genevoise. Pour que les retombées du projet profitent aux habitants d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Comment? Via des rencontres pour faire connaissance, échanger, participer et apporter ses idées quant à la future identité du cœur villageois de Presinge. Où? Un rendez-vous convivial chez l'Apéronnette, un jeudi par mois, entre 17 heures et 19 heures.

Et si nous allions à notre première rencontre le jeudi 3 mars 2022?

Calendrier des rencontres prévues en 2022 : 3 mars, 31 mars, 28 avril, 19 mai, 23 juin.

Contact : Sonia Billard 076 691 04 75

HISTOIRE

Le incident diplom

voque de Ville-la-Grand, un marchand ambulani vendait sa pacotille autour oire, qui s'étendait jusque uisse, à Carra. Le garde- Presinge ne toléra point ssant étranger vendit sa ans patente. Il intervint our faire payer la taxe et, tel était le nom du nter refusa et injuria le e l'ordre. L'agent sentit i monter au nez et arrêta scarcéra dans une maison a frontière. Aussitôt un e fit. La population de prit fait et cause pour e. Elle assaillit à coups aison transformée en vio- ir du renfort de Genève. gendarmes genevois, la la-Grand exigea la libé- chand détenu non seule- ais encore dans une mai- La police suisse fit usage Deux Savoyards furent

Ville-la-Grand fit rep- fect de Saint-Julien, qui cture d'Annecy, laque- es événements. Du côté eil d'Etat fut saisi de que le Département p- Cet incident de commu- t donc des répercussions Il a fallu un an de dis- rier à un arrangement. 0 francs d'indemnité au propriétaire de la mai- par les jets de pierres et et Perroud, tous deux nd, reçurent le premiè- d 400 francs à tit- ets pour bless-

SAVE A LIFE, UNE SOLUTION POUR SAUVER DES VIES



La commune de Presinge vient de signer une convention de partenariat avec le réseau solidaire Save a Life dont l'objectif au quotidien est de contribuer à sauver des vies.

Pour rappel, en cas d'arrêt cardiaque, un réseau de premiers répondants est alarmé par la centrale 144 grâce à l'application Save a Life. L'intervention rapide de ces bénévoles formés aux gestes de premiers secours permet de gagner de précieuses minutes avant l'arrivée des secours professionnels.

Grâce à la formation de premiers secours organisée et donnée en fin d'été 2021 au personnel de la Mairie, une nouvelle répondante s'est proposée pour rejoindre le réseau nous permettant ainsi de remplir les conditions pour devenir, à l'instar de plusieurs autres communes genevoises, partenaire Save A Life. Il y a donc dès maintenant plusieurs répondants sur la commune dont deux ambulanciers et un médecin. C'est une bonne et réconfortante nouvelle!

Merci à Edgar Cardoso Inacio, Conseiller municipal, d'avoir initié le projet et à Patricia Velati Thiriet de s'investir dans cette cause et de rejoindre ainsi les autres répondants.

Emmanuelle Spinedi, Adjointe



ENVIRONNEMENT

MOBILITÉ DOUCE

Cartes journalières Commune CFF

Depuis de nombreuses années, et cette année encore, la commune souscrit à l'offre des CFF « carte journalière Commune ». Elle met ainsi à votre disposition 2 cartes journalières par jour au prix unitaire de CHF 40.-. Ces cartes vous permettent de voyager en deuxième classe pendant toute la journée de la date imprimée sur la carte et dans tout le rayon de validité de l'abonnement général : réseau ferroviaire CFF, la plupart des entreprises ferroviaires privées suisses, les cars postaux, de nombreux bateaux, ainsi que les transports publics de proximité tels que tram et bus dans la plupart des villes et agglomérations.

Ces cartes journalières sont à réserver à l'avance uniquement sur le site de la Mairie (www.presinge.ch - onglet : CARTE CFF) ou par téléphone. Elles se retirent à la Mairie pendant les heures d'ouverture. Elles ne sont ni reprises, ni échangées.

Nous vous invitons à utiliser largement cette possibilité de voyager totalement librement dans toute la Suisse et chaque jour de l'année pour vos loisirs ou votre travail. Cette offre emporte un grand succès durant les week-ends mais sont plus souvent inutilisées la semaine. N'hésitez pas à consulter les disponibilités sur le site.

Quel que soit le lieu de départ, par exemple : un arrêt de bus de Presinge ou la gare de Chêne-Bourg et... en avant la liberté !

Emmanuelle Spinedi, Adjointe



COVOITUREZ VOS ÉVÉNEMENTS

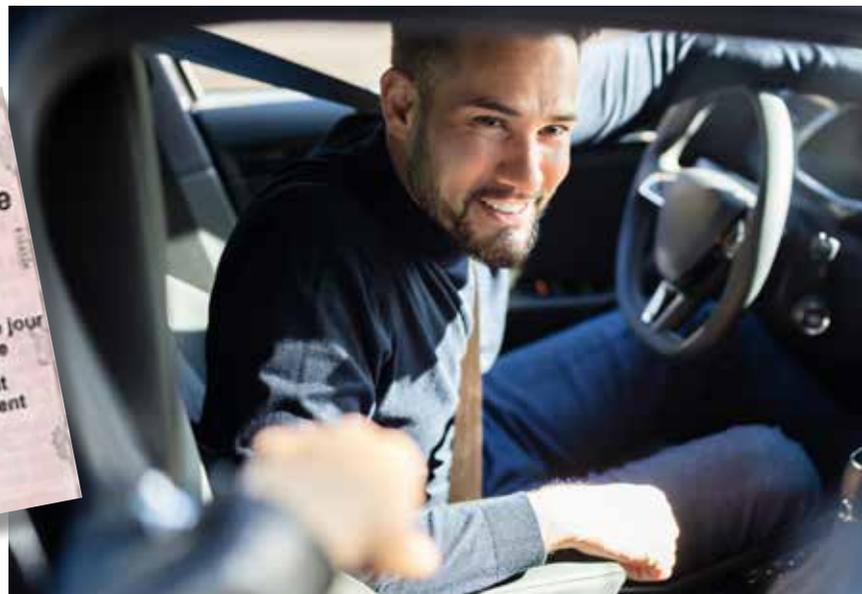
Par souci écologique et pour parer à la situation complexe du manque actuel de places de parking dans le village, nous avons accueilli avec enthousiasme les services de covoiturage proposés par l'entreprise Caroster, décrits ci-contre, fonctionnant via « doodle », ce système de réservation connu de la plupart de la population.

En effet, il nous semble judicieux de promouvoir les services de Caroster tant pour les Presingeois qui doivent se rendre en ville que pour les personnes externes participant à nos différentes manifestations villageoises.

En conséquence, vous trouverez dorénavant, sur les flyers annonçant nos manifestations, le logo de Caroster.

Nous vous encourageons vivement à covoiturer et vous précisons que vous retrouverez également toutes les informations relatives aux services de Caroster sur le site de la commune.

Emmanuelle Spinedi, Adjointe



Caroster

Caroster est le doodle du covoiturage, il offre un moyen simple et gratuit d'organiser le covoiturage pour un événement, une fête, un séminaire, une manifestation sportive, un camp, une sortie ski ou simplement quelque part. Caroster facilite la pratique du covoiturage pour les participants à un événement.

Les organisateurs n'ont qu'à se rendre sur la plateforme CAROSTER.IO pour créer un événement en indiquant son nom, son lieu et sa date, puis partager le lien avec leurs invités.

Ensuite, les invités peuvent proposer une voiture et indiquer le nombre de places disponibles et le lieu de rencontre. De leur côté, les invités sans voiture peuvent soit rejoindre une voiture pour ensuite prendre contact avec le conducteur, soit se mettre en liste d'attente si aucune solution ne convient. Ils seront alors notifiés par e-mail à l'ajout de nouveaux trajets pour l'événement.

Le covoiturage est bon pour l'environnement, car il diminue l'émission de gaz à effet de serre, mais il permet aussi de diminuer le besoin en nombre de places de parking, de renforcer les échanges entre participants durant leur trajet, d'offrir une option très bon marché pour rejoindre un événement.

Toutes les informations sur : <https://caroster.io>


**Horaires TPG**

Un petit fascicule papier avec les horaires des lignes 32, 37 et 39, Noctambus NK, est à votre disposition au guichet du secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture au public.

**Environnement**

Nouvelles publications du service de géologie, sols et déchets (GESDEC)

Les brochures « Guide des déchets des ménages » et « Composter dans son jardin » ont été actualisées.

Le guide non seulement détaille comment trier chaque déchet, mais encore décrit l'objectif et les modalités du recyclage.

Ces ouvrages sont à la disposition des habitants gratuitement au secrétariat de la Mairie.

Récupération des anciens téléphones portables



réalise NOOPS

info@noops.ch
@noops.ch
@noopsch
@noopsch

VIE COMMUNALE

AÎNÉS

Programme

- Mercredi 2 mars :** du côté du château de Rouelbeau. Petit covoiturage au centre sportif de Rouelbeau.
- Mercredi 6 avril :** lac de Machilly depuis les environs de Monniaz. Petit covoiturage le long de la route de Monniaz (centre aéré).
- Mercredi 4 mai :** à la recherche du muguet, du côté du bois des Étoles. Petit covoiturage vers le parcours Vita.
- Mercredi 1^{er} juin :** plage des Eaux-Vives. Repas au restaurant de la Plage. En transport public.
- Mercredi 6 juillet :** pique-nique à la maison des bois agrémenté d'une promenade, encore à définir. Petit covoiturage.
- Mercredi 3 août :** Corsier, plage de la Savonnière. Repas au bord du lac. Petit covoiturage au parking de Corsier.

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo ou des conditions sanitaires.

Ce sont des marches faciles, parfois des découvertes, et le plaisir de se retrouver.

Nous assumons le bon déroulement de ces marches mais n'assumons pas de responsabilité en cas de problème.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme I. Schierz au 022 759 16 26 ou i.schierz@bluewin.ch



GROUPE DE SOLIDARITÉ

Pour mémoire et à la suite de l'expérience Covid-19 du printemps 2020, nous avons proposé, par le biais de ce même journal, de créer un groupe de bénévoles au sein de notre commune. Cet appel a été entendu par plusieurs d'entre vous qui ont répondu positivement.

Le Groupe de Solidarité est dès lors actif. Les bénévoles proposent d'intervenir de manière ponctuelle et dans des situations d'urgence. Les services offerts sont d'ordre fonctionnel : transports, courses, etc... ou plus social : visites, discussions, cafés.

L'idée de ce Groupe est de motiver une solidarité intra-villageoise pour toute la population sans casser l'organisation d'entraide qui existe déjà si bien entre voisins ou même par quartier.

Ce service est proposé par la Mairie qui reste le premier répondant et qui réceptionne la demande d'aide. Cette dernière est alors transférée directement au Groupe de Solidarité qui prend ensuite contact avec la personne pour organiser concrètement le service.

Si cette mission vous tente, si vous avez un petit peu de temps à consacrer à votre commune, n'hésitez pas à vous annoncer auprès de la Mairie pour renforcer l'équipe déjà en place. Il s'agit de rendre service une ou deux fois dans l'année...

Et à l'inverse, si vous avez besoin d'une aide ponctuelle et d'urgence, vous pouvez joindre la Mairie par mail ou par téléphone. Dans la mesure du possible, le Groupe de Solidarité se mobilisera.

**Pour le Groupe de Solidarité
Emmanuelle Spinedi, Adjointe**



COURS DE YOGA AU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE L'HOSPICE GÉNÉRAL À PRESINGE

Le but du yoga est d'unir le corps et l'esprit. A travers une pratique de postures et d'exercices de respiration, un assouplissement et une détente du corps se produisent. C'est ainsi que l'esprit s'apaise et le calme s'installe.

Les cours de yoga se déroulent, en français, chaque mercredi de 10h à 11h, au Centre d'hébergement de Presinge. Ils sont destinés aux résidentes des centres et également aux résidentes des communes. Les hommes peuvent pratiquer, avec accord préalable des participantes. Chaque personne extérieure au centre amène son propre tapis de yoga et une couverture pour la relaxation. PAS DE VESTIAIRE SUR PLACE.

Le cours de yoga : Chants de mantra 5 min - Postures 40 min - Relaxation 10 min - Méditation 5 min

Tous les niveaux sont les bienvenus, le yoga s'adapte à tous.

J'enseigne le yoga à une population variée depuis 8 ans (Maroc, Suisse, France). J'ai suivi la formation de Yoga Kundalini - Instructeur niveau 1 - avec l'école Narayan à Lyon, reliée à l'Association internationale de Kundalini Yoga (K.R.Y.).

Le but de notre association « Kundalini Ethnic Yoga » est de proposer des cours à une population issue de la migration, favorisant la mixité des cultures, l'échange humain et l'intégration de tous les peuples.

Infos et inscription : 076 679 72 16
Pour l'Association Kundalini Ethnic Yoga
Julie Briand



Mercredi de 10h à 11h, au Centre d'hébergement de Presinge

Chéquier Culture

Comme chaque année, la commune de Presinge met à disposition un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix.

Grâce aux six chèques de CHF 10.- offerts, les bénéficiaires peuvent faire diminuer, de CHF 10.- à 60.- le prix de spectacles et de diverses activités culturelles.

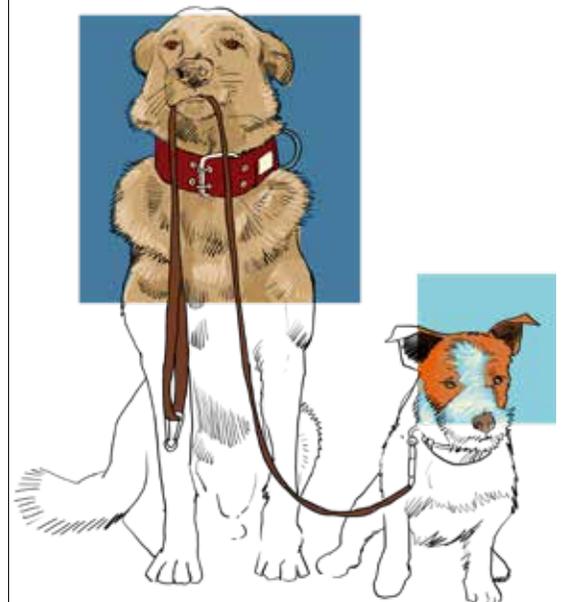
Il est proposé aux personnes entre 21 et 64 ans, à l'exception des étudiant(e)s, domiciliées sur la commune et bénéficiant d'un subside du groupe 1, 2, 3 ou 100% du Service de l'assurance-maladie. Sur présentation de la lettre du Service de l'assurance-maladie annonçant votre droit au subside et d'une carte d'identité, les personnes intéressées peuvent retirer ce chéquier durant les heures d'ouverture de la Mairie.



Médaille pour chien

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent venir, à la Mairie, chercher la médaille de contrôle annuelle avant le 1^{er} avril de l'année en cours, médaille qui est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Un émolument de CHF 10.- vous sera demandé pour la remise de la médaille.



LA BOÎTE À LIVRES

Beaucoup d'entre vous connaissent la boîte à livres, cette maisonnette en bois avec une porte en plexiglas, dressée dans le parc à côté de la salle communale.

Il en existe beaucoup, disséminées à travers notre canton, parfois bricolées, construites en bois ou en métal, aux formes diverses et dont certaines investissent d'anciennes caissettes à journaux, voire certaines cabines téléphoniques désaffectées.

Notre boîte à livres, comme les autres, a vocation à favoriser le partage culturel, dans le sens le plus large du terme, via un ouvrage imprimé qui représente pour vous un intérêt réel ; coup de cœur d'un roman, d'une biographie ou d'un roman graphique (BD), également livres didactiques, ouvrages pour enfants.

Le maître mot d'un dépôt dans cette boîte – dont le volume est limité – est la volonté de permettre à vos voisins de la commune de trouver un livre que vous avez aimé ou que vous jugez digne d'être lu.

Ces livres, ainsi remis, sont gratuits et deviennent vagabonds, pour le plus grand plaisir des amoureux des lettres, des histoires et des images.

Vous pouvez ainsi vous servir à loisir, habitants de Presinge, partageant ainsi la félicité des communiens. Vous l'avez également compris, la boîte à livres ne sert pas de lieu de débarras mais d'espace d'échange.

Ainsi, merci de privilégier la déchetterie communale pour les bouquins et les guides de voyage d'un autre âge dont vous voulez vous débarrasser.

Aussi nous vous remercions d'aider cet édicule érigé au milieu du village à respecter sa mission.

Emmanuelle Spinedi, Adjointe



Déchets

Prochains passages des camions
Mobilitri à Presinge en 2022 :
2 et 3 mars, 6 et 7 avril

Bibliobus 2022

Le bibliobus sera présent devant la
Mairie, de 10h30 à 12h30,
les 16 mars et 13 avril.



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE
Tél : 022 759 12 52
E-mail : info@presinge.ch
Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : de 8h à 10h
Mercredi : de 10h à 12h30
Jeudi : de 16h30 à 18h
Vendredi : de 10h à 11h30
Ou sur rendez-vous

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

4 route du Vallon
1224 CHÊNE-BOUGERIES
Tél : 022 869 17 50
Fax : 022 869 17 51
etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Mardi : de 7h30 à 18h non stop
Mercredi : de 13h30 à 18h



RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

2 MARS

MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

20 MARS

TOUR DE PRESINGE

6 AVRIL

MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

